

Un regard sur

les Zones humides de Picardie



Une exposition de photographies et son livret d'accompagnement

Ce document a été conçu dans le cadre de l'exposition "Un regard sur les zones humides de Picardie". Il a pour vocation de décrire de façon synthétique les différentes zones humides présentées au travers des photographies (description, rôle, enjeux...) et ne constitue pas un guide technique sur les zones humides. Pour chaque thématique, quelques notions importantes ou anecdotiques sont évoquées. Elles constituent un point de départ pour approfondir ses connaissances, ou encore des pistes de travail dans le cadre d'une animation ou d'un projet pédagogique. Les organismes et ouvrages présentés dans les dernières pages permettent de trouver toute information utile. Enfin, ce livret est une invitation à la visite des sites naturels en zones humides. Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie gère et aménage des zones humides pour une découverte en toute quiétude.

Les zones humides sont des milieux naturels où se rencontrent l'eau et la terre. Il existe une grande diversité de zones humides liée aux différences de climat, de nature géologique, d'origine de l'eau et des écoulements... A l'intérieur des terres (bords de lacs et de cours d'eau, bras morts, mares, marais intérieurs, landes humides, tourbières, prairies humides...) mais aussi sur le littoral (marais littoraux, prés salés, vasières, estuaires, lagunes...), les zones humides, en Picardie comme en France, ont toutes été créées ou modifiées par l'Homme.

Les zones humides assurent trois fonctions essentielles : hydrologiques (régulation et stockage de l'eau), épuratrices (qualité de l'eau) et écologiques (milieu naturel riche et complexe, "corridor" écologique, réservoir de biodiversité...). Face aux problématiques environnementales telles que la pollution de l'eau, les inondations, la perte de biodiversité, les changements climatiques,... les zones humides sont des milieux naturels précieux jouant un rôle essentiel. Elles méritent la plus grande attention.

Sommaire

Présentation	p2
Prairies alluviales	p3
Prairies humides	p4
Marais tourbeux.....	p5
Landes humides	p6
Cours d'eau	p7
Mares	p8
Chevelus, fossés et bras-morts	p9
Zones humides littorales	p10
Ressources et organismes.....	p11
L'action du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie pour les zones humides	p12

Prairies alluviales



Prairies de Varesnes (R. Monnehay)

Les rivières Aisne et Oise, et leurs affluents, de même que l'Epte, s'écoulent au fond de larges vallées qui ont la particularité d'être fréquemment inondées. Redoutables pour les constructions implantées dans la zone d'expansion des eaux, ces inondations d'origine essentiellement naturelle, apportent aux milieux naturels semences et éléments nutritifs et favorisent l'épuration des eaux et le rechargement de la nappe alluviale. Les inondations de printemps favorisent la pousse d'une végétation caractéristique et très diversifiée. Au printemps et à l'automne, les prairies sont fréquentées par de nombreuses espèces d'oiseaux. Les bras morts et fossés, durablement submergés au printemps, sont propices à la reproduction du brochet et au développement de nombreuses libellules.

Longtemps, l'homme a valorisé le fond des vallées en y fauchant les riches prairies humides et en y faisant paître son bétail. Les secteurs inondables des vallées et les prairies de fauche sont de plus en plus reconnus comme d'efficaces régulateurs de crues. Des programmes d'aide aux pratiques agricoles intégrant les enjeux environnementaux des territoires et la promotion d'usages de ces espaces, compatibles avec leur fonction d'expansion des crues et de maintien de la biodiversité, sont entrepris dans ces vallées alluviales.



La Vallée d'Or à Babœuf (R. Monnehay)



• **Fonctionnement hydraulique** : les vallées inondables jouent le rôle d'un bassin qui stocke un volume d'eau lors des pluies. L'eau est ensuite restituée lors des périodes d'étiage (niveau le plus bas d'un cours d'eau). Au cours de l'histoire, les rivières ont façonné le paysage (méandres, bras-morts, versants...).

• **Des milieux naturels extrêmement intéressants et productifs** : une **faune** (le discret Râle des genêts, la Cigogne blanche, les oies, vanneaux, pluviers dorés, bécassines, grues cendrées, le rare Cuivré des marais, les tritons et grenouilles, frayères à brochet...) et une **flore** riches (L'Inule des fleuves, la Pulicaire vulgaire, l'Enanthe à feuilles de Silaüs, le Butome en ombelle...), mais également une production importante de fourrage.



Enanthe à feuilles de Silaüs
(portas... Licence C2.5)

• **Agriculture et Nature** : les activités agricoles sont au cœur des enjeux de préservation : fauche tardive, matériel de fauche permettant d'effaroucher les oiseaux nicheurs pour limiter les destructions de nids... Des mesures agri-environnementales ont permis de concilier la préservation des milieux naturels et les activités agricoles sur d'importants secteurs.

Panneau 1		
Prairies de Noyon (R. Monnehay)	Colchique (R. Monnehay)	La vallée d'Or, Babœuf (R. Monnehay)
Pulicaire vulgaire (F. Bocca)	Butome en ombelle (M.-H. Guislain)	Cuivré des marais (D. Top)
Fauche centrifuge (CEN Picardie)	Varesnes (M.-H. Guislain)	

Prairies humides

Sous le terme "prairies humides" sont regroupés de nombreux types de milieux naturels, dominés par des graminées. Jamais très loin d'un cours d'eau, de tourbières ou de marais, ces prairies sont caractérisées par l'engorgement temporaire du sol où elles sont installées. Cette présence d'eau, plus ou moins longue, peut être causée par la crue d'une rivière ou par une remontée de la nappe phréatique.

Selon le degré d'humidité, l'acidité ou inversement l'alcalinité et la richesse des sols en éléments nutritifs (azote, phosphore...), les végétations prairiales vont être différentes. Elles présentent alors des aspects variés : prairies tourbeuses, bocage, prairies alluviales (voir "prairies de fauche et prairies inondables")...

Les prairies les plus humides sont souvent les plus intéressantes pour la faune et pour la flore. Elles présentent des diversités floristique et faunistique

exceptionnelles. La fauche et le pâturage y sont les principales activités agricoles. Le déclin de ces prairies humides est lié à l'abandon des modes de gestion traditionnels, au drainage et à l'intensification de l'agriculture en plaine (mise en culture, prairies artificielles, fauche plus précoce, fertilisations...).



Prairie tourbeuse, vallée de l'Avre (R. Monnehay)



Prairie inondée (M.-H. Guistain)



• **Le bocage** : une mosaïque de prairies, de haies, de vergers... à préserver : l'agriculture et l'élevage traditionnels assurent un maintien de ces paysages originaux dont il ne subsiste que de beaux ensembles en Thiérache et dans le Pays de Bray. Ces terroirs offrent ainsi des produits agricoles de qualité dont certains sont réputés. Sauriez-vous en citer quelques-uns ?



Libellule à quatre tâches (D. Top)

Panneau 2
Prairie du marais de Halles
(V. Chapuis)

Prairie tourbeuse du Pays de Bray
(R. Monnehay)

Pâturage à la réserve naturelle de l'étang St-Ladre (R. Monnehay)	Chantier nature (V. Chapuis)	Criquet ensanglanté (S. Leroy)
	Epipactis des marais (D. Top)	

• Facteur d'équilibre :

les haies ne sont pas seulement des "clôtures", elles protègent du vent et des pluies violentes, limitent les inondations et l'érosion des sols... Elles fournissent du bois, du fourrage, des plantes médicinales et une multitude de fruits... Elles offrent ainsi un gîte à de nombreuses espèces d'oiseaux, de papillons ou de libellules tout en associant des espèces forestières et des espèces liées aux prairies.



• **Le pâturage** : certaines races rustiques sont particulièrement bien adaptées aux milieux humides : Highland Cattle, vaches Nantaises, chevaux Camargue...

Nid de Rousserole (N. Cottin)

Marais tourbeux

Depuis la fin de la période glaciaire (-10 000 ans), les eaux des plateaux se rassemblent au fond des vallées et des dépressions pour y former marais et tourbières. Les tourbières sont des zones humides (ou des marais) dont le sol est constitué de tourbe. La tourbe est un substrat très particulier, gorgé d'eau, et qui se constitue très lentement. Les tourbières fossiles ont ainsi plusieurs milliers d'années. La tourbe peut avoir plusieurs origines végétales :



Visite d'un marais tourbeux de la Somme (R. Monnehay)

- tourbe noire alcaline constituée de végétaux divers (la plus fréquente en Picardie),
- tourbe blonde acide constituée de sphaignes.



Beuvarde, Aisne (B. Couvreur)

La tourbe constituait une ressource non négligeable pour l'homme depuis des centaines d'années. Son extraction a formé dans certaines parties de nos vallées une mosaïque de petits étangs aux formes régulières. Mais l'abandon récent de l'extraction de la tourbe, des activités de pâturage, de coupe de bois et de fauche a engendré un embroussaillage des marais tourbeux. Ces zones humides, au contact de la terre et de l'eau, constituent de formidables réservoirs de biodiversité dans lesquels une multitude d'espèces animales et végétales se sont développées.



• **Un élément important du paysage picard** : en Picardie, les marais tourbeux se situent : en pied de cuesta (Sacy, Ardon...), en vallée (Somme, Souche, Oise ponctuellement), dans les dépressions arrière-littorales, dans des trous d'eau creusés par l'homme (microtourbières des plateaux de Meulière en Brie), sur des suintements près des ruisseaux (forêt de St-Michel)...

• **L'extraction de la tourbe, une activité ancestrale** : le tourbage a débuté probablement au Moyen Âge, avec des moyens limités. La tourbe servait de combustible pour le chauffage domestique et industriel. L'impact paysager était alors faible. Avec les progrès techniques, les fosses creusées furent de plus en plus profondes et vastes. Au XX^e siècle, la mécanisation a fait son apparition. La vallée de la Souche était l'un des plus grands sites exploités en France. Les outils à main du tourbier :

- petit Louchet --> jusqu'à 1 mètre de profondeur,
- grand Louchet --> jusqu'à 6-7 mètres de profondeur,
- épauvette --> pour les débris de tourbe.

• **Des espèces caractéristiques** : le tourbage à l'ancienne générait, quelques années après l'exploitation, de vastes roselières très favorables aux oiseaux tels que le Blongios nain, la Gorgebleue, ainsi que les colverts, grèbes et foulques plus communs. La Leucorrhine à gros thorax, majestueuse libellule menacée de disparition en France et en Europe, vagabonde parmi les menthes aquatiques et les comarets des marais, une plante rare et protégée par la Loi. Brochets et anguilles occupent les pièces d'eau...

<p>Panneau 3</p> <p>Marais de Bourneville à Marolles (R. Monnehay)</p>		
		<p>Marais de Génonville à Moreuil (R. Monnehay)</p>
<p>Gorgebleue (B. Tondellier)</p>	<p>Comaret des marais (D. Top)</p>	<p>Libellule fauve (R. Monnehay)</p>
<p>Marais d'Eclusier-Vaux (R. Monnehay)</p>	<p>Marais d'Eclusier-Vaux (R. Monnehay)</p>	

Landes humides



Réserve naturelle des Landes de Versigny (R. Monnehay)

Les landes humides s'installent dans des dépressions, en bas des versants, à proximité de marais ou en contact avec des tourbières. Elles se développent sur des sols pauvres en éléments nutritifs, très acides, de type podzols, sur des roches-mères variées - souvent des couches de sables siliceux. Le sol est humide ou inondé pendant la plus grande partie de l'année mais un assèchement estival peut être observé. Si les sphaignes y sont abondantes et que la tourbe s'est

accumulée sur quelques dizaines de centimètres, on parle alors de "lande tourbeuse". Les végétations dominantes sont constituées de bruyères et de callunes, de graminées telle que la Molinie, ou encore des ajoncs et genêts à balais...

Comme la majorité des landes, les landes humides sont le plus souvent issues du défrichement de terrains impropres à la culture. Aujourd'hui menacées par l'assèchement, l'embroussaillage, les plantations de résineux, l'envahissement par la Molinie et les bouleaux, ou encore la mise en culture, les landes humides sont très fragmentées, occupent de faibles superficies et sont souvent dégradées.



Landes humide à Versigny (R. Monnehay)



• **Les hommes ont su tirer profit de ces milieux apparemment pauvres et hostiles :** chasse, cueillette, extraction de tourbe et de terre de bruyère, mais aussi pâturage par des vaches ou des moutons... Les végétations des landes ont également été utilisées pour la confection des toits, de matelas, de balais, de litières pour les animaux, voire pour le chauffage des maisons et des fours.

Panneau 4		
Landes de Versigny (R. Monnehay)	Marais de Comporté (L. Tailland)	
	Sphaignes (R. Monnehay)	
Jeune Triton palmé (R. Monnehay)	Bruyère à quatre angles (R. Monnehay)	Landes de Versigny (R. Monnehay)
Argiope fasciée (L. Gavory)		

• Une plante carnivore en Picardie ?

Le Rossolis à feuilles rondes est en effet une plante carnivore des landes humides picardes. Elle piège les insectes grâce aux poils visqueux qui recouvrent ses feuilles !



Rossolis à feuilles rondes (D. Top)

• **Un habile terrassier :** mammifère de bonne taille, le Blaireau façonne parfois le paysage des landes. Il est capable de déplacer 30 à 40 m³ de terre pour creuser son terrier !

• Un refuge pour une faune riche :

L'Engoulevent, Pie-Grièche grise pour les oiseaux, Echiquier et Noctuelle de la Myrtille pour les papillons, Dolomède et Argiope fasciée pour les araignées, Lézard des souches et Vipère péliade pour les reptiles, Grenouille agile et Triton palmé pour les amphibiens...

Un cours d'eau est l'endroit (en surface ou en souterrain) où s'écoule l'eau de façon continue ou temporaire. Ce sont aussi des sédiments fins et grossiers (vase, sable, graviers, cailloux, pierres...) qui sont entraînés de l'amont vers l'aval. La Picardie est sillonnée par des cours d'eau à faibles pentes, sauf au nord-est où courent de nombreux ruisseaux aux eaux vives. Les cours d'eau sont nombreux en Picardie et permettent d'accueillir bon nombre d'espèces. Depuis longtemps, l'Homme a bouleversé l'équilibre des rivières par le curage, le



Le Thérain (R. Monnehay)



Pont-L'Évêque, Oïse (R. Monnehay)

recalibrage et la mise en place de seuils et de barrages, mais aussi par des usages parfois polluants : agriculture intensive, industries, urbanisation... D'importants progrès ont été accomplis : limitation des prélèvements, traitement et diminution des effluents urbains et industriels, entretien écologique des cours d'eau ménageant les rives, les zones de calme et les rapides, ou encore maintien des bancs de graviers propices à la reproduction des poissons. Reste à relever le défi de la reconquête morphologique des cours d'eau et à lutter contre des pollutions diffuses (azote, phosphore, pesticides, micropolluants).



• **Un équilibre** : Le tracé d'une rivière ou d'un ruisseau est le résultat de l'équilibre entre le débit de l'eau, la pente et le substrat des berges. Les effets d'une intervention sur le tracé ne peuvent être que transitoires, la rivière reprend généralement son cours d'équilibre en quelques années. Les résultats de rectification de cours d'eau sont souvent catastrophiques pour la faune et la flore et peuvent être néfastes pour les milieux (surcreusement du lit, érosion des berges), et pour le cours d'eau où se jette le ruisseau canalisé (apport excessif de sédiments, eutrophisation...).

• **Diversité d'espèces** : Le Cincle plongeur, la Truite, le Caloptéryx vierge, le Chevalier guignette, le Cordulégastre annelé constituent de bons indicateurs des cours d'eau rapides au fond graveleux. Les Renoncules flottantes se trouvent dans les rivières rapides, souvent au niveau des radiers. La Bergeronnette des ruisseaux profite des édifices (ponts, barrages, lavoirs, moulins...) pour cacher son nid dans une anfractuosité. Dans une moindre mesure, le Cincle plongeur agit de même. En aval, les rivières tracent plus paresseusement leur sillon liquide. et cachent brochets et autres poissons d'eaux calmes (gardon, perche...), dont les plus petits font le régal du Martin-pêcheur. Un Chevalier guignette glisse au-dessus de l'onde et, dans un aulne, tambourine un Pic épeichette, le plus petit représentant de cette famille d'oiseaux.



Renoncule aquatique (D. Frimin)

<p>Panneau 5 Méandre de l'Oïse (R. Monnehay)</p>		
<p>Caloptéryx vierge (R. Monnehay)</p>	<p>Eaux vives en Thiérache (M.-H. Guislain)</p>	<p>Saules (R. Monnehay)</p>
<p>L'Avre (R. Monnehay)</p>		
<p>La cascade d'Hirson (M.-H. Guislain)</p>	<p>Rubanier dressé (D. Top)</p>	

Mares



Exuvie (mue) de libellule
(R. Monnehay)

La mare est une étendue d'eau à renouvellement généralement limité, de taille variable. Sa faible profondeur permet à la lumière du soleil d'atteindre le fond, favorisant ainsi l'installation de nombreuses plantes aquatiques. Composantes importantes du paysage et du petit patrimoine rural, naturelles ou artificielles, les mares de Picardie présentent une multitude d'aspects : mare de village, points d'eau pour les bêtes sur les plateaux, mares forestières, mares de fond de vallée humide... Alimentée par les eaux pluviales et parfois phréatiques, la mare peut être associée à un système de fossés qui y pénètrent et en ressortent ; elle exerce alors un rôle tampon au ruissellement. Elle peut être sensible aux variations météorologiques et climatiques, et ainsi être temporaire (asséchée en été). La mare constitue un milieu naturel au fonctionnement complexe et présente des caractéristiques très variables (température, acidité ou dureté de l'eau, exposition à la lumière, profondeur, pentes, exposition aux polluants, proximité avec d'autres milieux naturels...). L'ensemble de ces facteurs détermine la flore et la faune qui s'y installent.



Utriculaire vulgaire (C. Hélie)



• **Un patrimoine menacé** : abandon, extension urbaine, pollution, comblements volontaires, envahissement par des espèces exotiques... 90% des mares ont disparu de notre territoire national en un siècle.

• **Autant de monde dans un petit espace naturel** : la mare est l'habitat de nombreux batraciens, insectes, mollusques, petits poissons et oiseaux. Certains y vivent tantôt toute l'année, tantôt quelques mois (tritons adultes ou leurs larves), ou n'y viennent que pour déposer leurs œufs (Salamandre) ou pour les humecter avant d'y déposer les têtards (Alyte). De nombreux invertébrés ne vivent que dans les mares. Certains ne sont actifs que la nuit. La mare est donc un bon endroit pour observer la nature !

• **La grande migration des grenouilles** : chaque année, au début du printemps, les batraciens (grenouilles et crapauds, tritons et salamandres) quittent les bois, les haies, les jardins... où ils ont passé

l'hiver, pour se reproduire dans les mares et les zones humides. Cette migration parfois spectaculaire est favorisée par une météo douce et humide. Lorsque les animaux traversent des routes, les populations de batraciens sont décimées. Des associations et des bénévoles se mobilisent pour installer des dispositifs permettant aux animaux de passer sans encombres. Voir l'opération Fréquence Grenouille menée par les Conservatoires d'espaces naturels :



Rubanier nain (C. Hélie)

www.reseau-cen.org

Panneau 6 Pays de Bray (R. Monnehay)		
Blangy-Tronville (G. Meire)		
Grenouille rousse (M. Julien)	Sortie nature (L. Mangelock)	Mare forestière (D. Frimin)
Versigny (D. Frimin)	Boves (R. Monnehay)	

Chevelus, fossés et bras-morts

Les sources, résurgences, suintements, rus et ruisseaux constituent en tête de bassin un réseau de petites zones humides appelé "chevelus". Ce réseau est caractérisé par des eaux vives, fraîches et bien oxygénées, en particulier en marge des reliefs. Sur des sols calcaires, le dépôt de calcium dissout peut y former des concrétions incrustantes appelées "tuf" ou "travertin". Ces milieux humides très particuliers présentent un intérêt écologique majeur du fait de leur rareté et de l'originalité des espèces qu'ils accueillent (mousses, fougères, insectes...). Les "chevelus" sont des milieux naturels menacés par l'artificialisation de leur lit et de leurs berges, par la pollution des eaux, par l'apport de sédiments lié à l'érosion des sols...



Ruisseau forestier (F. Bocca)

Plus en aval, les fossés, chenaux et bras-morts forment également un réseau annexe. Les bras-morts sont des méandres ou d'anciens bras des rivières qui se sont trouvés séparés du cours principal par l'accumulation de sédiments. Leur faible profondeur en eau et la présence d'eau stagnante dans ces anciens bras favorisent le développement d'une flore et d'une faune variées. Ces milieux abritent des habitats rares à l'échelle européenne (herbiers de renoncules,

végétation de vasières) et des espèces végétales et animales peu communes. Ils sont essentiels pour la reproduction de poissons (frayères) tels que le Brochet. Anciennes connexions entre marais, étangs et cours d'eau, souvent creusés pour le drainage, les fossés présentent également un intérêt pour la faune et la flore. Ils sont parfois envahis par des espèces exotiques comme la Jussie.



Bras-mort en formation (vallée de l'Oise) (D. Bardet)



• Le cycle de vie du Brochet :



Extrait de la brochure "La plaine alluviale de l'Oise", CEN Picardie 1997 - dessins : D. Clavreul



• **Formation d'un bras-mort :**
en creusant la rive concave (zone de grande vitesse) et en déposant les matériaux arrachés sur la rive opposée (zone de faible courant), la rivière fait sans cesse évoluer son tracé. Lors de fortes crues, elle peut recouper un méandre, abandonnant ainsi un bras mort.

Panneau 7

Fossé,
Pays de
Bray
(R. Monnehay)

Fossé,
Manicamp
(M.-H. Guislain)

Fossé,
Brétigny
(R. Monnehay)

Bras-mort en vallée de l'Oise
(M.-H. Guislain)

Cardamine
amère
(D. Top)

Bras-mort,
vallée de
l'Oise
(M.-H. Guislain)

Grenouille
verte
(M. Julien)

Zones humides littorales



Obione (D. Top)

Malgré sa modeste étendue, le littoral picard égrène une incroyable diversité de paysages naturels et de zones humides. De Mers-les-Bains à Ault viennent mourir les ultimes falaises normandes qui, sous les assauts de la houle, du vent et de l'érosion libèrent leurs silex dans la mer. Roulés et arrondis, ces galets s'accumulent sur 16 km, l'un des plus grands cordons de galets d'Europe. À l'abri de cette mouvante muraille de pierres, ou en retrait du massif dunaire du Marquenterre, s'étendent de vastes étendues planes, les bas-champs ou renclôtures, soustraits à l'influence de la mer grâce à la construction d'une série de digues.

La Baie de Somme et la Baie d'Authie sont les deux plus grands estuaires du nord de la France. Au rythme des marées se découvre la "slikke", zone

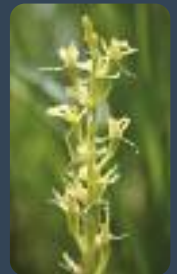
de vasières et d'immenses étendues de sable. Rarement inondées, les parties surélevées ("schorre" ou prés-salés) sont couvertes d'une végétation dense parsemée de multiples mares. Du Crotoy à Fort-Mahon, de grandes plages de sable rectilignes bordent un vaste massif dunaire dont certaines dunes peuvent atteindre 20 à 30 mètres de hauteur. Ce massif est ponctué de dépressions humides (ou "pannes") inondées. Baies, dunes, marais... tout concourt ici à une vie foisonnante !



Tadornes de Belon (D. Top)



• **La panne dunaire, îlot de vie à préserver** : c'est une dépression humide située au cœur du massif dunaire, suffisamment profonde pour que l'eau douce y forme de véritables mares, permanentes ou temporaires. Elle contraste avec les dunes de sables environnantes par une végétation plus verte et plus luxuriante et accueille souvent des espèces rares et typiques, soumises à une salinité variable. Le sol sableux, enrichi en débris de coquillages, apporte un caractère alcalin alors très favorable à des orchidées comme le très protégé *Liparis de Lœsel*. On y trouve aussi des tritons, grenouilles, crapauds, la Rainette verte, ou des plantes comme la Littorelle, la Pyrole à feuilles rondes et une riche avifaune.



Liparis de Lœsel (M. Moeyss)

Panneau 8

Cakilier maritime (G. Meire)	Avocettes (B. Tondellier)	Mare en plaine maritime (G. Meire)
Panne dunaire et dune (G. Meire)		
Prés salés (G. Meire)	Pâturage en marais arrière-littoral (B. Tondellier)	

• **Dune blanche, dune grise ? La dune blanche** est la dune en formation, peu à peu stabilisée par des plantes aux profondes racines et résistant aux embruns salés : l'Oyat, le Liseron des dunes, l'Euphorbe des dunes ou le rare Elyme des sables. A l'abri derrière la dune blanche, **la dune grise** est "fixée", tapissée de pelouses rases de mousses, de lichens et de graminées puis se couvre d'arbustes (Argousier, Troëne, Sureau noir).

• **350 espèces d'oiseaux** (65 % de l'avifaune européenne) passent ou se reproduisent dans la Baie de Somme et ses alentours, se nourrissant dans les vasières ou sur les bancs de sable. Une halte mondialement réputée !

Ouvrages :

- Grand Guide du Patrimoine Naturel de Picardie : www.patrimoine-naturel-picardie.fr
- Guide des végétations des zones humides de Picardie, Conservatoire botanique national de Bailleul : ouvrage pour identifier les végétations, à télécharger sur www.cbnbl.org
- L'Echo des tourbières - spécial Picardie : rubrique "Publications->Plaquettes" - www.conservatoirepicardie.org
- Forum des Marais Atlantiques, 2013. Boîte à Outils "Zones Humides", Agence de l'eau Seine-Normandie
- La Mare, Association Lo Parvi : dossier pédagogique et fiches d'activités téléchargeables - lo.parvi.free.fr

Organismes :

- Conservatoire d'espaces naturels de Picardie : Tél. 03 22 89 63 96 - www.conservatoirepicardie.org
- Agence de l'Eau Artois-Picardie : Tél. 03 27 99 90 00 - www.eau-artois-picardie.fr
- Agence de l'Eau Seine-Normandie - Direction Territoriale Vallées d'Oise : Tél. 03 44 30 41 00 www.eau-seine-normandie.fr
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Picardie : une rubrique dédiée aux zones humides de Picardie : Tél. 03 22 82 25 00 - www.picardie.developpement-durable.gouv.fr
- Portail des Agences de l'Eau : www.lesagencesdeleau.fr
- Pôle-relais "Mares, Zones humides intérieures et vallées alluviales" : www.pole-zhi.org
- Pôle-relais "Tourbières" : www.pole-tourbieres.org
- Pôle-relais "Lagunes méditerranéennes" : www.pole-lagunes.org
- Forum des Marais Atlantiques (littoral atlantique) : www.forum-zones-humides.org
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) : www.onema.fr
- Groupe d'Histoire des Zones Humides : www.ghzh.fr
- Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie : www.developpement-durable.gouv.fr/-Zones-humides-.html
- Picardie Nature - sorties nature et protection : Tél. 03 62 72 22 50 - www.picardie-nature.org
- En Savoir Plus - éducation à l'environnement : Tél. 03 22 47 17 77 - www.ensavoirplus.asso.fr
- Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement : activités pédagogiques, sensibilisation et éducation à l'environnement - www.cpie-picardie.org

Sites internet sur les zones humides :

- www.zones-humides.eaufrance.fr : le portail des zones humides en France
- www.glossaire.eaufrance.fr : comprendre tous les termes liés aux zones humides
- www.documentation.eaufrance.fr : portail documentaire sur l'eau et les milieux aquatiques
- www.snnpn.com/spip.php?rubrique23 : s'abonner gratuitement à "Zones humides Infos"
- Convention RAMSAR (Convention sur les zones humides d'importance internationale) : www.ramsar.org

Autres sites utiles :

- Tela Botanica - pour tout savoir sur la flore : www.tela-botanica.org

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie gère plus de 220 sites naturels de grand intérêt dans notre région. Il assure l'étude, la protection, la gestion et la valorisation de ces sites afin de s'assurer que le patrimoine naturel remarquable qui s'y trouve soit préservé, restauré, développé.

Le Conservatoire assure notamment des travaux qui permettent de restaurer ou de maintenir de bonnes conditions de vie et de reproduction pour la faune et la flore. Il valorise également les sites en proposant des sorties nature et en réalisant sentiers, panneaux et plaquettes pour mieux faire connaître la nature en Picardie. De nombreuses zones humides gérées et préservées par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sont équipées de sentiers et de panneaux d'informations, pour une découverte dans le plus grand respect du patrimoine naturel. Certains sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Retrouvez l'ensemble des sites accessibles sur notre site internet et découvrez les zones humides lors de nos sorties et chantiers nature tout au long de l'année : www.conservatoirepicardie.org



Association loi 1901, le Conservatoire a besoin de votre soutien pour continuer son action :
adhésion, bénévolat, participation aux sorties ou chantiers.
Quelles que soient votre disponibilité ou vos connaissances, vous êtes utiles !

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 1 place Ginkgo - Village Oasis, 80044 Amiens Cedex 1
Tél. 03 22 89 63 96 / contact@conservatoirepicardie.org / www.conservatoirepicardie.org

Ce projet, l'exposition ainsi que le livret d'accompagnement ont été réalisés par le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et de l'Eau Seine-Normandie.

Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, 2013 / Conception : R. Monnehay, cartographie : J. Boutet
Contributions et relectures : F. Boussard, E. Chevillard, C. Couteaux, P. Dron, M. Façq, I. Guilbert, M. Magoutier.